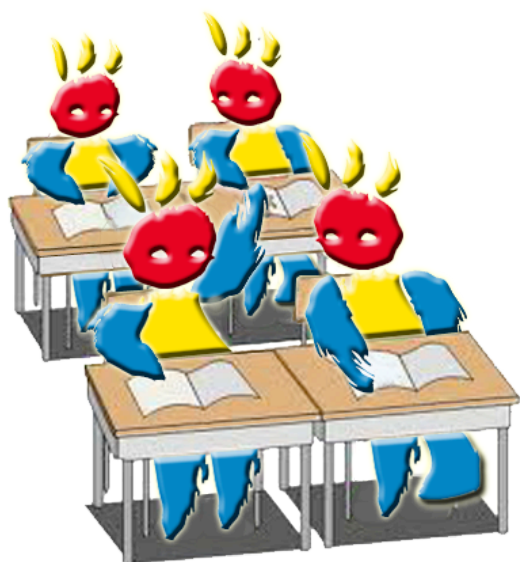


La formation



Les propositions du SNUipp :



Démocratisation de la profession

- ✓ Véritable pré-recrutement dès la licence.
- ✓ Deux années de stage rémunérées et intégrées dans le calcul de l'AGS (Ancienneté Générale des services).
- ✓ Mise en place de système d'aides aux étudiants afin de démocratiser le métier.

Formation continue

- ✓ Retour d'une formation continue tout au long de la carrière au choix et de qualité partant des besoins des enseignants.
- ✓ Meilleur accès à la recherche pédagogique pour tous les enseignants.

Place des formateurs

- ✓ Revalorisation de la place des PEMF.
- ✓ Recrutement de PEMF pour ne plus avoir à faire appel à des MAT (Maîtres d'Accueil Temporaire).
- ✓ Réel 1/3 temps voire mi-temps (selon les cas) pour les PEMF.
- ✓ Valorisation du travail en équipe pour les PEMF.
- ✓ Préparation du CAFIPEMF sur temps de service, intégrant des contenus universitaires et donnant accès à une certification universitaire diplômante.

Fonctionnement des ESPE

- ✓ Abrogation de la loi LRU (autonomie des universités) contraignante injuste.
- ✓ Cadrage national pour les ESPE avec garantie de financement.

Contenu de la formation et concours

- ✓ Etalement des enseignements dispensés durant les 2 années de master afin que la M1 ne soit pas qu'une simple préparation au concours mais une véritable entrée dans le métier.
- ✓ Progressivité et graduation dans l'insertion professionnelle avec un mi-temps sur les 2 années (stage en observation, en pratique accompagnée ou en responsabilité pour la M2).
- ✓ Limitation à 1/3 du temps en responsabilité pour les stagiaires de 2^{ème} année.
- ✓ Modification du concours afin qu'il prenne en compte les caractéristiques du métier de professeur des écoles (la polyvalence notamment).
- ✓ Mise en place d'un tronc commun 1^{er} et 2nd degré.
- ✓ Meilleure prise en compte dans la formation des spécificités de la maternelle, de l'éducation spécialisée et de l'éducation prioritaire, de la direction d'école ou encore du travail en équipe...
- ✓ Stages en observation et en pratique accompagnée effectués uniquement dans les classes de PEMF.
- ✓ Année de T1 consacrée pour moitié à la formation et formation initiale poursuivie en T2.
- ✓ Evaluation des stagiaires confiées à des équipes pluri-catégorielles (PEMF, CP, maîtres de conférences...).

NOUS CONTACTER

SNUipp 45
10 rue Molière 45000 Orléans
02.38.78.00.63
snu45@snuipp.fr

Pour les débuts de carrière



Le snuipp propose...

- ⇒ L'abrogation de la loi LRU
- ⇒ Un cadrage national pour les ESPE
- ⇒ Des garanties de financement
- ⇒ Un véritable pré-recrutement
- ⇒ La mise en place d'un tronc commun 1^{er} et 2nd degré
- ⇒ La mise en place de systèmes d'aides aux étudiants
- ⇒ Un étalement des enseignements dispensés durant les 2 années de Master
- ⇒ Deux années de Master rémunérées
- ⇒ Une modification des contenus du concours
- ⇒ Une année de T1 consacrée pour moitié à la formation
- ⇒ Une progressivité et une graduation dans l'insertion professionnelle
- ⇒ Le retour d'une formation continue

C'est décidé, je me syndique !

Je décide de rejoindre le 1^{er} syndicat dans les écoles de France, qui :

- m'informe et me conseille
- m'écoute et organise des débats et agit
- défend des valeurs
- me représente et me défend

Rien de plus simple, je vais sur la page du snuipp45.net pour télécharger le formulaire.